



Parlement européen

**Michèle RIVASI**

Membre du Parlement européen

Groupe des VERTS/ALE

Bruxelles, 6 février 2018

**Objet: demande d'accès à l'analyse cout-bénéfice pour le projet MidCat par l'agence de consultance finlandaise Poyry et aux études d'impact climatique pour les PIC**

Cher Monsieur le Directeur Général de la Direction Générale Energie, Mr Ristori,  
Cher Monsieur le Directeur en charge du marché intérieur de l'énergie, Mr Borchardt,  
Chère Madame Chef d'unité sur le marché intérieur, Mme Sikow-Magny,

En tant que députée européenne membre de la commission ITRE, je me permets de vous interpeller au sujet de la nouvelle liste des Projets d'Intérêts Communs (PICs). Je remercie encore Madame Sikow-Magny pour la présentation de cette liste lors de la Commission ITRE le 23 janvier 2018. Suite à cette présentation, je souhaite encore quelques précisions sur la sélection des projets de cette troisième liste de PICs.

Le projet Midcat a été identifié en 2015 comme Projet d'Intérêt Commun par l'Union Européenne. Une analyse des coûts et bénéfices des projets réalisés dans le cadre du TYNDP (Ten-Year Network Development Plan) 2017 de l'ENTSOG et de la 3e sélection des projets PICs montre que la péninsule ibérique en tirerait des bénéfices en termes de sécurité d'approvisionnement, notamment en réduisant sa dépendance au GNL. J'aurais cependant souhaité savoir si ces bénéfices mesurés sont suffisants pour compenser le coût du projet. Est-ce que ce projet est-il économiquement viable pour toutes les parties prenantes (France, Espagne et Portugal) ? L'avis du régulateur français de l'énergie semble en tout cas révéler que la France n'a aucun intérêt à tirer du projet. Si c'est avéré, comment la France va-t-elle être dédommée pour les coûts ?

Ces questions sont d'autant plus importantes que le projet STEP (South Transit East Pyrénées), qui constitue la partie centrale de MIDCAT, ferait l'objet d'une analyse coûts bénéfices commanditée en juillet 2016<sup>1</sup> par le groupe à haut niveau sur les grands projets d'infrastructures énergétiques en Europe du Sud-Ouest<sup>2</sup>. À ma connaissance, cette étude a été confiée au bureau finlandais de consultance Poyry et pourrait apporter des analyses contradictoires avec l'analyse fournie par ENTSOG.

---

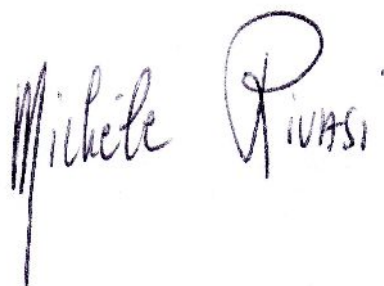
<sup>1</sup> Call of tender "Preparing a project specific cost-benefit analysis for the project called Midcat 1st phase consistent with the methodology developed by ENTSOG pursuant to Article 11 of Regulation (EU) 347/2013", 26/07/2016: <https://ec.europa.eu/energy/en/funding-and-contracts/calls-tender#>

<sup>2</sup> [http://europa.eu/rapid/press-release\\_IP-15-5187\\_fr.htm](http://europa.eu/rapid/press-release_IP-15-5187_fr.htm)

Est-ce que cette étude est publique? En tant que députée européenne, membre de la commission ITRE, je demande accès à cette étude.

Enfin, la durée de vie des projets gaziers (au moins 40-50 ans) et le temps nécessaire pour les construire (environ 5 ans) signifient que les projets de la liste des PICs seraient encore en activité en 2070, bien au-delà de 2050. Or, l'Union européenne s'est engagée dans le cadre des Accord de Paris (COP21) à maintenir l'élévation de la température globale nettement en dessous de 2°C et de poursuivre l'action menée pour limiter cette hausse à 1,5°C et le Parlement européen vient de voter pour une économie à zéro émission nette de carbone à atteindre d'ici 2050. La Commission a-t-elle évalué la comptabilité de la liste des PICs avec les objectifs mentionnés ci-dessus de l'accord de Paris sur le climat? La Commission a-t-elle réalisé une étude d'impact climatique, en particulier aux horizons 2030, 2040 et 2050, sur chacun des projets de la liste ?

En espérant que vous serez sensible à ma demande et que vous prendrez les mesures appropriées, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, reading "Michele Rivasi". The signature is written in a cursive style with a large, prominent initial "M" and "R".